

Rapport P-514 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition du 21 mai 2024: «Pour une politique d'accueil en crèche efficiente pour les familles nombreuses.»

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 3 septembre 2025,
dans le rapport P-514 A)

Le Conseil municipal décide de classer la pétition P-514, le 3 septembre 2025.